

Initiatives parlementaires

organismes nationaux, les collectivités et les différents secteurs intéressés à l'éducation et à la formation. *Bien apprendre. . . bien vivre* reconnaît entre autres que pour demeurer compétitif à l'échelle internationale, le Canada se doit de valoriser le savoir, se doter d'un milieu dans lequel des millions de Canadiens s'engagent personnellement à faire de l'éducation et de la formation continues l'affaire d'une vie.

Monsieur le Président, tantôt, mon collègue de Saint-Maurice a fait une petite mise au point que j'aimerais moi aussi toucher de près, pour faire plaisir à mes collègues du Bloc québécois, de l'autre côté. C'est vrai que l'éducation est une chose provinciale, une bonne responsabilité, mais c'est aussi une compétence pour moi qui va plus loin que la frontière du Québec, la frontière d'une province, car tout ce qui touche le développement d'un si grand pays comme le Canada, ça regarde aussi le fédéral, et pour mieux coordonner, je crois, tout en donnant les droits, et nous sommes dans un moment de l'histoire assez typique, l'unité canadienne est importante. . . Mais ce n'est pas pour cela que je le dis, c'est parce que j'y crois vraiment, que le Canada doit avoir un intérêt spécial pour l'éducation de tous ses Canadiens et toutes ses Canadiennes.

Tantôt, mon collègue parlait de certains pays, et on a pu se comparer à l'Allemagne, la France, et j'ai même fait remarquer qu'il y avait aussi l'Italie qui avait les mêmes problèmes, et ils font beaucoup de progrès, pourquoi se contenter. . . Et moi, en tant qu'immigrant, en tant que Canadien d'origine italienne, l'éducation pour nous revêt un intérêt beaucoup plus haut. On ne se contente pas de parler une langue, on ne se contente pas de parler les deux langues officielles, on voudrait trois, quatre, et trois langues, pour nous, c'est le strict minimum. Pourquoi? Parce que l'éducation pour nous c'est un respect. Dans le cas d'un professeur, par exemple, en Italie, et même certains politiciens, quand ils passent dans la rue, les gens arrêtent pour les saluer. Cela démontre à quel point l'éducation est importante. Dans le cas d'un professeur, peu importe dans quel secteur il se trouve, on lui donne même le titre de docteur. C'est comme dans le cas d'un avocat où on doit l'appeler «maître». Pourquoi? Parce que l'éducation, pour ces gens-là, c'était très important, et ça ne se limite pas dans un coin de pays ou un autre, ou à une province, parce que pour le développement de l'éducation, cela revêt aussi une importance primordiale pour l'avenir de nos entreprises. Le ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, également ministre du Commerce extérieur, l'a expressément reconnu dans le document intitulé *La compétitivité mène à la prospérité* qu'il a rendu public, je crois, en même temps que *Bien apprendre, bien vivre*.

D'ailleurs, ce point de vue est maintenant partagé par la plupart des pays du monde. Tous sont désormais conscients que la nécessité absolue pour le secteur de l'éducation de s'adapter aux besoins de l'entreprise en matière de main-d'oeuvre spécialisée est de répondre de façon efficace à ces besoins.

Monsieur le Président, le gouverneur général du Canada nous a communiqué quelques faits préoccupants à l'occasion du discours du Trône prononcé en mai dernier. Trois élèves sur dix quittent l'école avant d'avoir terminé leurs études secondaires; quatre adultes sur dix ne savent pas assez lire ou compter pour fonctionner efficacement dans leur vie de tous les jours; les entreprises canadiennes dépensent deux fois moins que leurs concurrents américains pour former leurs employés, cinq fois moins que les Japonais et huit fois moins que les Allemands.

Il confirmait que le temps est venu, tout en respectant la juridiction provinciale dans ce domaine, comme je l'ai si bien expliqué tantôt, d'établir un consensus national sur les objectifs de rendement, les impératifs de coopération, les buts et les priorités en matière d'éducation et de formation. Nous sommes donc conscients des défis qui nous attendent dans ce domaine.

Le présent gouvernement a reconnu depuis déjà nombre d'années ces problèmes aigus qui constituent le décrochage scolaire, les dépenses des entreprises à l'égard de la formation de leurs employés et l'analphabétisme.

Monsieur le Président, en terminant, nous pouvons donc louer l'initiative du député de Windsor—Sainte-Claire sur la création d'un conseil canadien sur l'éducation. L'idée d'un tel organisme, financé conjointement par le gouvernement et le secteur privé, qui fournirait au gouvernement des conseils indépendants en matière de recherche et de programmes d'action est d'un intérêt évident.

Monsieur le Président, je vous remercie du temps que vous m'avez accordé. Le gouvernement fédéral a l'intention de ne ménager aucun effort pour apporter sa contribution à cette cause essentielle.

M. Louis Plamondon (Richelieu): Monsieur le Président, il me fait plaisir de parler sur cette motion, et surtout d'exprimer ma surprise de voir des députés conservateurs du Québec parler avec autant d'empressement pour une motion qui ferait en sorte que le gouvernement fédéral mettrait davantage ses pieds et ses grandes mains dans le domaine de l'éducation.

S'il y a un domaine au Québec qui est sacré, qui historiquement, tous les politiciens se sont prononcés à l'unanimité pour qu'exclusivement l'éducation soit de juridiction provinciale, c'est dans ce domaine-là où il y a eu le plus d'unanimité. Qu'on remonte au temps de Du-